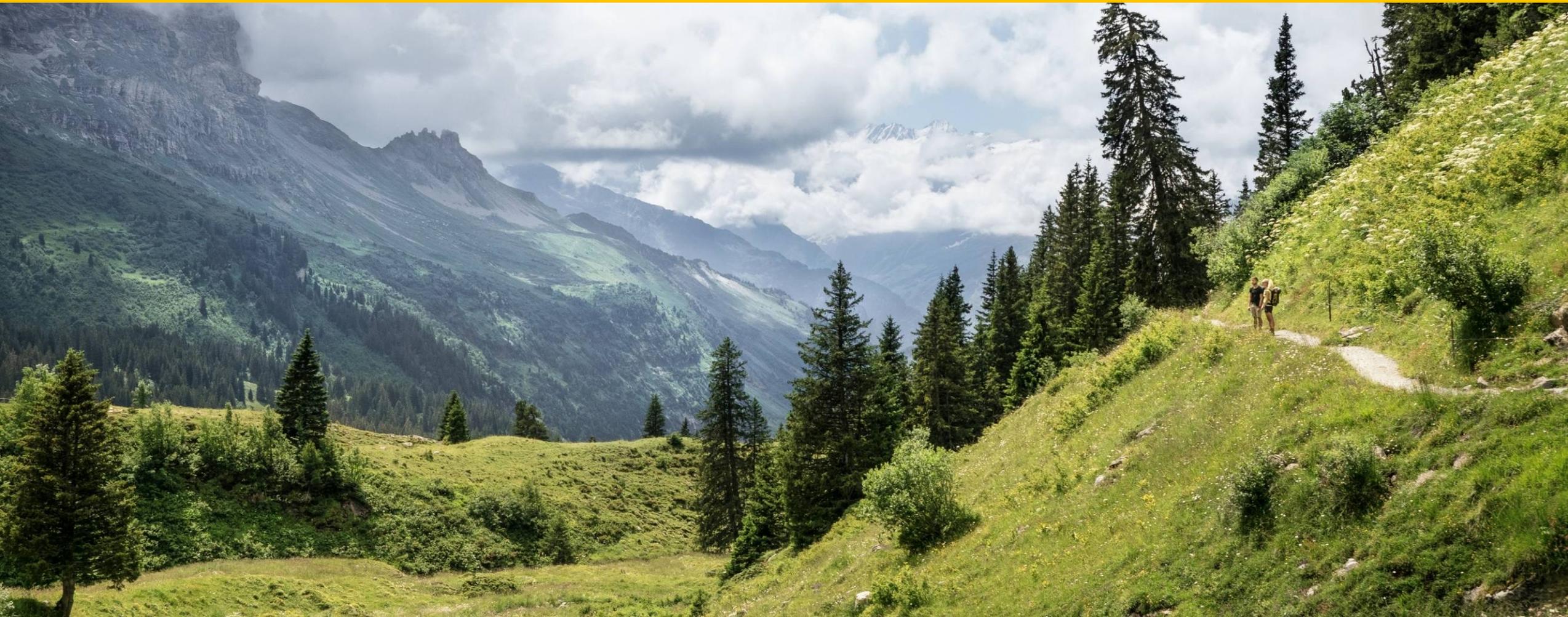


WEBINAIRE Sensibilisation et Coexistence

FORUM de LA SUISSE À VTT — 7 DÉCEMBRE 2021



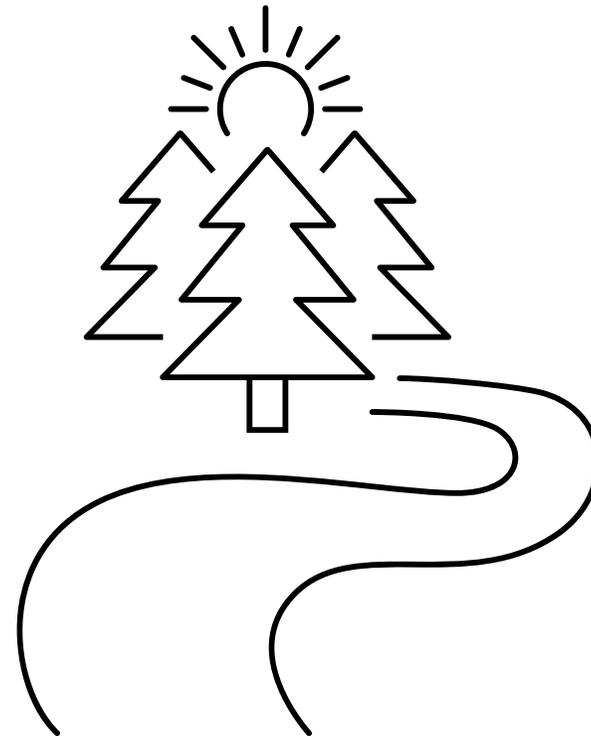
METTONS-NOUS EN ROUTE.

CONTENU

**FACTEURS DE
DÉRANGEMENTS LORS DE
RANDONNÉE**

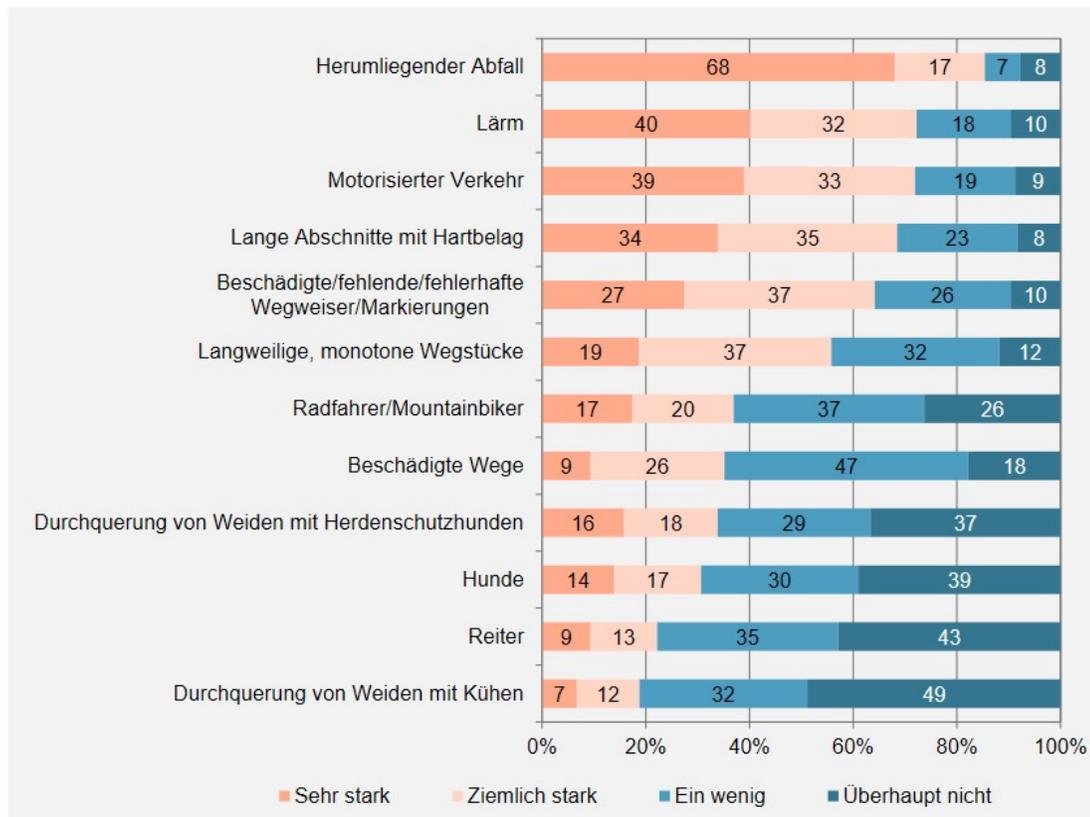
**POSITION DE SUISSE
RANDO**

GROUPE DE TRAVAIL VTT



FACTEURS DE DÉRANGEMENT LORS DE RANDONNÉES

Randonnée en Suisse 2020



- Les déchets abandonnés, le bruit et le trafic motorisé sont ce qui gêne le plus les randonneurs.
- Un bon tiers des randonneurs sont dérangés par les cyclistes et vététistes.
- Les randonneurs et promeneurs âgés sont encore plus sensibles aux dérangements des cyclistes et vététistes dans les zones de loisirs de proximité.
- Parmi ces potentiels facteurs de dérangement, les randonneurs sont le plus souvent confrontés aux cyclistes et vététistes ainsi qu'aux chiens.
- Aucun de ces aspects très dérangeants n'est rencontré très souvent par les randonneurs.

POSITION RANDONNÉE PÉDESTRE ET VTT

Suisse Rando



- Utilisation en commun des chemins là où une **séparation** n'est pas possible.
- Les chemins utilisés en commun doivent être **attrayants, sans dangers et praticables de manière détendue**.
Ce que cela implique doit être déterminé dans chaque cas.
- Suisse Rando n'a **aucune influence directe** sur la position de **chaque canton** et sur leurs bases légales.
- Des **infrastructures VTT bien planifiées et entretenues** peuvent conduire à **décharger** le reste du réseau des chemins de randonnée pédestre.
- **Tenir compte et respecter** les besoins de chaque autre groupe d'utilisateurs et réciproquement.

GROUPE DE TRAVAIL VTT (électrique)

Sélection de quelque idées pour des mesures

- Compléter **le manuel / la notice sur la planification, la construction et l'entretien des chemins utilisés en commun ainsi que des mesures attrayantes de séparation** dans le but de canaliser les utilisateurs dans les zones de montagne et de loisirs de proximité
- **Fonds** de soutien aux mesures de séparation
- Renforcer la **conscience de vététistes** à emprunter les **chemins légalement autorisés** : Les règles du jeu doivent être communiquées dès que possible (pas seulement sur place)
- Bases pour des **actions réciproques de sensibilisation** : Collaborer avec les magasins de vélo pour qu'un code de comportement soit remis lors de chaque achat d'un VTT (à l'exemple de Lucerne), collaborer avec Lowa/Transa qui remet le code de comportement aux randonneurs, sensibiliser dans la mesure du possible les destinations touristiques
- **Limiter légalement les fournisseurs d'appli**:
Elaborer une conception et
procéder à de premières clarifications aux niveaux politique et légal

MERCI

Olivia Grimm

Chef de domaine à Suisse Rando

Monbijoustrasse 61

3007 Berne

Olivia.grimm@schweizer-wanderwege.ch

Tél. 031 370 10 43

schweizer-wanderwege.ch

